

Comment ?

- ▶ Identifier les besoins en lien avec les professionnels accompagnant la personne
- ▶ Optimiser les capacités de la personne
- ▶ Préconiser les mesures d'adaptation du cadre de vie
- ▶ Faciliter la mise en place des aides en favorisant les passages de relais

Qui sommes-nous ?

- ▶ Ergothérapeute
- ▶ Spécialiste de la réadaptation en déficiences sensorielles
- ▶ Psychologue
- ▶ Assistant de service social
- ▶ Secrétaire

Cadre d'intervention

- ▶ Communauté urbaine Angevine et sa 1^{ère} couronne
- ▶ Sur demande des professionnels du 1^{er} recours (médecins généralistes, infirmiers libéraux, SSIAD, etc.)
- ▶ Intervention ponctuelle au lieu de vie de la personne
- ▶ Service financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire
Gratuité pour les personnes

Du partenariat entre 4 structures :



Équipe d'**Appui**
en **Adaptation**
Réadaptation
RÉGION ANGEVINE

Est née l'EAAR : une équipe pluridisciplinaire

contact@ear.fr

▶ **N° Vert 0 800 250 800**

Appel gratuit depuis un poste fixe

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h



Équipe d'**Appui**
en **Adaptation**
Réadaptation
RÉGION ANGEVINE

Ergothérapeute

Spécialiste en
déficiences sensorielles

Psychologue

Assistant
de service social

44 éditions 02 41 720 700 - 01/2016

▶ **N° Vert 0 800 250 800**

Appel gratuit depuis un poste fixe



Mon patient me dit :

« Je n'arrive plus à lire mon courrier, j'ai du mal à repérer ce qu'il y a dans mon assiette. »
« Je limite mes sorties à l'extérieur, j'ai peur de tomber. C'est dur de vieillir. »

L'entourage vous dit :

« Ma mère n'entend pas quand je sonne à la porte. Elle ne répond plus au téléphone. Je m'inquiète pour elle. »
« Mon père ne se lave plus. Il n'arrive plus à accéder à sa baignoire, que peut-on aménager ? Et comment le financer ? »

Professionnel :

« J'interviens depuis longtemps chez ce Monsieur. Je suis en difficulté pour l'installer dans son fauteuil ou dans son lit. Comment faire ? »



Pour Qui ?

Personnes âgées, personnes atteintes de maladies chroniques et personnes en situation de handicap vieillissantes en risque de perte d'autonomie **dont la fragilité a été repérée par un professionnel de 1^{er} recours**

Pour Quoi ?

POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

Objectifs :

- ▶ Anticiper la perte d'autonomie
- ▶ Adapter précocement le milieu de vie
- ▶ Soutenir la personne et ses aidants
- ▶ Être en appui des professionnels
- ▶ Limiter les hospitalisations

L'Équipe d'Appui en Adaptation-Réadaptation intervient le plus précocement possible afin de sécuriser et améliorer la qualité de vie de la personne dans son cadre de vie. Cette intervention, ponctuelle, se réalise dans le respect des habitudes de vie de la personne pour une participation sociale optimale.